

**DEPARTEMENT DU CALVADOS
Arrondissement de Vire
Canton de Condé sur Noireau
Commune de Valdallière**

**ARRETE COMMUNAL
Autorisant un marché de Noël
au tiers lieu « le Chat Foin »**

Le Maire de VALDALLIERE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la demande présentée le 28 novembre 2023 par Madame Laëtitia HUARD, adjointe en charge de la commission vie associative pour organiser un marché de Noël au « Chat Foin », 27, place Colonel Candau, Vassy 14410 VALDALLIERE, le dimanche 3 décembre 2023 de 9h30 à 18h00.

Vu l'arrêté portant délégation de fonction et de signature au maire délégué de VASSY en date du 2 juin 2020 ;

Considérant l'intérêt de l'évènement,

Arrête

Article 1^{er} :

Madame HUARD est autorisée à occuper le tiers lieu « Chat Foin », dimanche 3 décembre 2023 à partir de 9h30 pour un marché de Noël (produits du terroir, créations artisanales, décorations, bijoux).

Article 2 :

L'organisateur est responsable en cas de détérioration et dégradation constatées.

Article 3 :

Ampliation sera transmise à :

- Monsieur Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Valdallière
- Au Directeur Général des Services
- Au service technique

Chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Valdallière, le 1er décembre 2023

Le Maire certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.



Le Maire délégué,
Mickaël GUETTIER